

la plupart de leurs maladies font ou de desirs, ou de fortilege. En telle façon que s'ils ne guerissent au plustost d'une maladie, qu'ils ne pourront nier avoir esté naturelle en sa cause, par exemple d'un [101] coup d'épée, d'une morsure de quelque ours; ils disent incontinent ou que quelque forcier s'est mis de la partie & que quelque fort en empesche la guerison, ou que l'ame elle mesme a quelque desir qui l'inquiete, & qui tuë le malade, (car c'est ainsi qu'ils parlent.) C'est pourquoy il arriue souuent qu'ils esprouent l'un apres l'autre tous les remedes qu'ils sçavent contre toutes ces fortes de maladies.

Or cela vient de ce qu'ils se persuadent que les remedes naturels doiuent avoir leur effet comme infailible, & deuroient rendre la fanté si le mal estoit purement naturel, de mesme que le feu chasse infailiblement le froid: ainsi le mal continuant ils concluent qu'il doit y en avoir quelque autre cause non naturelle; dont ayans esproué le remede, & n'en ayans point veu l'effet qu'ils desiroient, ils iugent n'avoir pas encore assez bien reconnu la cause principale du mal, & l'attribuent à quelque autre principe. En quoy il n'y a iamais de fin; car ces desirs de l'ame estans imaginaires, peuvent estre infinis; comme aussi les fortileges qui pourroient empescher une parfaite guerison. Jusques-là mesme qu'apres que leurs Jongleurs [102] se feront vantez d'avoir tiré du corps du malade dix & vingt forts, s'ils ne voyent le mal cessé, ils en attribuent la cause à quelque autre fort plus caché & inexpugnable à leur art. Et nonobstant cela ces Jongleurs & ces remedes impertinens ne laissent pas d'avoir tout leur credit dans l'esprit de nos Hurons, autant qu'en France pourroient